

BOURSES SCOLAIRES 2012/2013

(1ère demande)

Documents, rédigés en Français, à joindre au dossier

(1) Familles venant d'arriver au Liban	(2) Familles déjà installées au Liban
⇒ Une lettre rédigée sur papier libre exposant les raisons de la demande de bourse	⇒ Une lettre rédigée sur papier libre exposant les raisons de la demande de bourse
⇒ Une copie des bulletins de salaire (janvier à décembre 2011) du père et de la mère ou éventuellement copie de l'avis de paiement des allocations Assedic	⇒ Une copie des bulletins de salaire (janvier à décembre 2011) du père et de la mère ou éventuellement copie de l'avis de paiement des allocations Assedic
⇒ Une copie des 2 derniers certificats d'imposition foncière et sur le revenu (ou de non imposition)	⇒ Une attestation signée et certifiée par l'employeur indiquant le montant de tous les revenus bruts et nets perçus en 2011 (y compris bonus, primes, 13°, 14°, 15° mois, transport, allocations familiales, cotisations sociales, impôt)
⇒ pour les professions libérales un avis d'imposition sur les bénéfiques et montant du chiffre d'affaires faisant ressortir le bénéfice net (document établi par un comptable agréé)	⇒ pour les professions libérales un avis d'imposition sur les bénéfiques et montant du chiffre d'affaires faisant ressortir le bénéfice net (document établi par un comptable agréé)
⇒ Attestation de radiation de la Caisse d'Allocations Familiales	
⇒ Une copie des avis de paiement des allocations familiales et allocations logement 2011 et 2012	⇒ Le montant de l'aide à la scolarisation ou l'exonération accordée, par l'employeur, pour chaque enfant.
⇒ En cas de divorce des parents : copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant la garde de l'enfant et fixant le montant de la pension alimentaire	⇒ En cas de divorce des parents : copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant la garde de l'enfant et fixant le montant de la pension alimentaire
⇒ Une copie de la dernière quittance de loyer ou titre (s) de propriété en France, au Liban et dans tout autre pays	⇒ Une copie du contrat de location ou titre(s) de propriété d'appartement, de maison ou terrain au Liban, en France et dans tout autre pays
⇒ Une copie des relevés de tous les comptes (bancaires, épargne, etc..) ouverts en France, au Liban ou ailleurs (trois derniers mois). Si certains de ces comptes ont été clôturés, joindre les trois derniers relevés	⇒ Une copie des relevés de tous les comptes (bancaires, épargne, etc..) ouverts au Liban, en France ou ailleurs (trois derniers mois). Si certains de ces comptes ont été clôturés, joindre les trois derniers relevés
⇒ Une copie de la carte grise du ou des véhicules possédés	⇒ Une copie de la carte grise du ou des véhicules possédés
⇒ Une copie de la carte d'immatriculation en cours de validité	⇒ Une copie de la carte d'immatriculation en cours de validité
⇒ Les passeports (français, libanais ou autre) des membres de la famille	⇒ Les passeports (français, libanais ou autre) des membres de la famille
⇒ Une copie du livret de famille	⇒ Une copie du livret de famille
⇒ Justificatifs de transport individuel (attestation du chauffeur avec tarif, photocopie carte grise et photocopie carte identité du chauffeur) ou scolaire	⇒ Justificatifs de transport individuel (attestation du chauffeur avec tarif, photocopie carte grise et photocopie carte identité du chauffeur) ou scolaire

L'original de chaque copie demandée doit être présenté.

☞ **Toute déclaration frauduleuse entraînera le rejet immédiat du dossier.**

☞ **Toute demande incomplète sera automatiquement classée sans suite.**

☞ **Ces bourses étant attribuées sur critères sociaux, une enquête sociale est susceptible d'être diligentée.**

Retour impératif du dossier complet au Consulat Général de France :

au plus tard le 24 février 2012 avant 12 h 00